

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT  
« INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,  
FINANCIERES ET COMPTABLES » RELATIF A HIOLLE DEVELOPPEMENT**

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA  
SOCIETE HIOLLE INDUSTRIES**



**INITIEE PAR LA SOCIETE**

**HIOLLE DEVELOPPEMENT**

*Conseillée par Sodica ECM*



*Présentée par LCL*



**PRIX UNITAIRE DE L'OFFRE : 4,70 euros par action  
DUREE DE L'OFFRE : 10 jours de négociation**

**Le calendrier de l'offre sera déterminé par l'Autorité des Marchés Financiers (l' « AMF ») conformément à son règlement général**

Le présent communiqué a été établi et diffusé par Hiolle Développement en application des dispositions des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité en date du 21 juin 2022, apposé le visa n°22-234 sur la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Hiolle Industries initiée par la société Hiolle Développement.

Le document « Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables » de la société Hiolle Développement a été déposé auprès de l'AMF le 22 juin 2022 et mis à la disposition du public le 23 juin 2022, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La note d'information et le document « Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables » de la société Hiolle Développement sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Hiolle Industries ([www.hiolle-industries.com](http://www.hiolle-industries.com) puis onglet « Finance » et rubrique « Informations réglementées »), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- HIOLLE DEVELOPPEMENT, 54, rue Ernest Macarez, 59300 Valenciennes ;
- SODICA, 12, place des Etats-Unis, 92120 Montrouge ;
- CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est 18, rue de la république, 69002 Lyon, et le siège central 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

*Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.*